E944

Appliquer les principes juridiques en tant que Responsable Travaux - 2027

Cette formation développe les fondamentaux juridiques pour conduire un chantier : principes applicables aux marchés publics et privés, gestion administrative des marchés, réception des travaux.

Objectifs opérationnels

- Appliquer les principes généraux des marchés publics et privés
- Défendre au mieux ses intérêts face aux autres intervenants sur une opération
- Assurer la gestion administrative du chantier : représentation des parties et communication entre les parties, modifications apportées au marché, gestion financière
- Réceptionner les travaux

Public Concerné

- Conducteurs de travaux
- Chefs de chantier
- Chefs de projets et chargés d'affaires responsables du suivi des travaux (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'oeuvre, entreprise de travaux)

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Principes généraux applicables aux marchés publics et privés
- Contrat : définition et conditions de validité
- Passation des marchés et représentation des parties
- Ordre de priorité des pièces contractuelles

Rôle et missions des différents intervenants
- Maître d'ouvrage
- Maître d'oeuvre
- Titulaire du marché
- Groupement Momentané d'Entreprises
- Sous-traitant

Communication entre les parties
- Ordres de service - Travaux supplémentaires
- Compte-rendu de chantier
- Avenant contractuel

Réception et garanties
- Réception : définition légale, modalités contractuelles
- Réserves
- Conséquences de la réception
- Garantie légale de parfait achèvement
- Garantie de bon fonctionnement
- Garantie décennale

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'études de cas et d'analyses de jurisprudences.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :
- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.

- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et conducteur de travaux ou ingénieur travaux.

Méthodes et modalités d'évaluation

ÉVALUATION DES ACQUIS THÉORIQUES ET PRATIQUES

L'évaluation des acquis est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés. Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et le traitement des appréciations formulées.

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.

Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation
Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com